

Impacts potentiels du changement climatique en France au XXI^e siècle

Premier ministre, mission interministérielle de l'effet de serre, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Paris 1998

Avant propos de Madame Dominique Voynet, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Résumé par Michel Turpin

Dans ce document, ont été rassemblés les avis d'experts scientifiques français sur les conséquences d'un changement climatique qu'on observe depuis un siècle et qu'on cherche à évaluer pour l'avenir avec des modèles de plus en plus fins, en particulier pour descendre à l'échelle « locale » de notre pays. Il rassemble quatorze

contributions rappelant les principaux résultats du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et les résultats des modèles, puis analysant les impacts à attendre de l'élévation du niveau de la mer et de la modification de la couverture des sols, les effets potentiels du changement sur le régime des eaux, les sols, la

forêt, l'agriculture, enfin sur la santé en France et dans les DOM TOM.

Ce document a le mérite de souligner les très grandes difficultés à surmonter pour évaluer ces impacts. Certains seront négatifs, d'autres positifs et ils dépendront de l'adéquation des mesures (s'il y en a) prises pour y faire face. Par exemple, on peut s'attendre à une augmentation des maladies à vecteur (tiques, moustiques, puces, poux, phlébotomes), d'autant que la mobilité des hommes et des vecteurs entre régions du globe n'a aucune raison de ne pas continuer à s'accroître. Le résultat sur la santé publique dépendra des mesures de prévention, surveillance et protection qu'on mettra en place.

Propositions pour un renforcement de la sécurité sanitaire environnementale

Rapport au Premier ministre Odette Grezegrzulka, Députée de l'Aisne, André Aschieri, Député des Alpes-Maritimes

Résumé par Michel Turpin

Les auteurs constatent que plusieurs crises sanitaires successives ont provoqué une vive inquiétude dans l'opinion et jeté un doute sur la capacité

des pouvoirs publics à y faire face.

Or, les enjeux sanitaires sociaux et écologiques des atteintes à l'environnement sont bien réels, mais la rela-

tion entre l'environnement et la santé de l'homme est complexe. De plus en plus, l'exposition à long terme à de faibles doses apparaît comme un des dangers majeurs auquel l'ensemble de la population est exposé.

Face à ces problèmes, les pouvoirs publics manquent de capacité d'analyse et d'anticipation. Globalement, le dispositif français est faible, que ce soit en recherche fondamentale ou appliquée, en expertise, en veille environne-

mentale, en moyens d'évaluation des risques. Il existe de nombreuses structures mais pas de vision globale des enjeux ni d'impulsion politique forte. Les cloisonnements entre ministères et administrations persistent, ce qui aggrave les conséquences du manque de moyens. Certaines missions sont mal remplies (médecine du travail, médecine scolaire) et les règles juridiques souvent incohérentes restent souvent inappliquées. L'exemple de la réglementation des substances chimiques illustre ces carences de notre système qui, en outre, faute de moyens, est incapable de peser sur les décisions européennes qui s'imposent à notre pays. Face à ce constat sans concession, les auteurs du rapport, après examen de ce qui existe dans d'autres pays européens, au Canada et aux Etats-Unis, font 16 propositions :

1- Une stratégie affichée dans un plan national pluriannuel en santé-environnement

2- L'élargissement du Comité national de sécurité sanitaire et de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à la ministre chargée de l'environnement

3- Une coordination interministérielle formalisée – le CLISSE

4- La création d'un Haut comité scientifique

5- La rationalisation des moyens de l'Etat

6- L'amélioration de la veille, par le développement de l'Institut de veille sanitaire et la création de l'Institut de veille environnementale

7- Le renforcement de la recherche et de l'expertise

8- Un lien plus fort entre recherche et expertise

9- Le développement et la coordination de l'évaluation des risques : la création d'une Agence de sécurité sanitaire environnementale

10- La médecine du travail

11- Une meilleure gestion des priorités locales

12- L'amélioration du débat public et de l'information

13- La revalorisation du rôle du Parlement

14- Une meilleure application du droit

15- La formation des principaux acteurs de la santé environnementale

16- Le renforcement de la formation à l'école.

C'est au prix de la mise en place d'un dispositif clair, transparent et efficace que les pouvoirs publics retrouveront auprès du citoyen la confiance qui a disparue.